

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Desmoulins, 1er février 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (383r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Desmoulins, 1er février 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51706>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er février 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Desmoulins, Auguste \(1823-1892\)](#)

Lieu de destination 37, rue Brochant, Paris

Description

Résumé Godin adresse à Desmoulins l'épreuve du « Bulletin du comité central parisien de la Ligue de la paix » pour savoir si le titre lui convient et s'il ne faut pas corriger le terme « anti-conférence » prononcé par Laisant. Il lui demande de lui indiquer combien d'exemplaires du bulletin il souhaite obtenir.

Notes Le numéro 335 du journal *Le Devoir* du 8 février 1885 oublie un « Bulletin du comité de Paris de l'arbitrage et de la paix » (en ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/85/100/835/0/0>, consulté le 17 octobre 2023). Le terme « anti-conférence » prononcé par Laisant lors de la séance du 16 janvier 1885 du comité de Paris de la Fédération pour la paix et l'arbitrage n'est pas corrigé dans le bulletin publié par *Le Devoir* du 8 février 1885.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Comité de Paris de la Fédération internationale pour la paix et l'arbitrage](#)
- [Laisant, Charles Ange \(1841-1920\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
1 février 1887

Cher Monsieur Desmoulins,

Je vous adresse sous ce
pli l'épreuve du "Bulletin
du comité central parisien
de la Ligue de la paix."

D'abord pour vous deman-
der si ce titre vous convient;
ensuite pour vous prier de
voir si dans les mots pro-
noncés par M. Laisant
il ne conviendrait pas de
faire la correction que -

j'indique ? car ces mots
"l'anti-conférence" seraient
bien obscurs pour les
lecteurs.

Cet article paraîtra en
quatrième page dans le Bulletin
ainsi que dans l'extrait. Je
vous serai obligé de me
faire connaître immédiatement
quelle quantité on doit tirer
des deux pour vous ?

Retournez-moi sans
retard cette épreuve avec les
corrections que vous jugerez
à propos.

Bien à vous

Godin